



En 1945, le minéralogiste français Jean Orcel (ici en 1947 au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris) découvrit au Maroc un minéral contenant de l'uranium. Il encouragea alors le programme atomique français à lancer une prospection dans la région.

compteurs Geiger avaient été distribués à ses ambassades et consulats du monde entier. Pierre angulaire du dispositif, l'ambassade américaine à Paris était devenue une station de transit pour les minerais. Elle recueillait les échantillons provenant de l'ancien programme allemand de guerre et rapportés de missions menées en France, en Europe occidentale et ailleurs. Ceux qui se révélaient hautement radioactifs traversaient l'Atlantique et atterrissaient au laboratoire de l'AEC, à New Brunswick, dans le New Jersey.

Décidés à maîtriser les flux mondiaux d'uranium, les États-Unis étaient prêts à contrer les ambitions de tout programme d'approvisionnement rival, même d'un pays ami comme la France. En 1950, nanti d'un petit stock d'uranium d'avant-guerre et de gisements prometteurs découverts dans le centre de la France, le CEA s'apprêtait à signer un accord avec la Norvège pour lui fournir de l'uranium. Ce contrat aurait permis aux Français d'accéder aux réserves d'eau lourde de la Norvège (richement dotée en hydroélectricité, la

Norvège était l'unique pays capable de produire de l'eau lourde en grosses quantités) et aurait posé la France en acteur atomique international. Mais les responsables américains eurent vent de l'accord et intervinrent. Ils convinquirent leurs homologues britanniques d'offrir aux Norvégiens un stock d'uranium venant des Pays-Bas et maintinrent ainsi les Français à l'écart de l'accord.

UN MINÉRAI JAUNE VERDÂTRE AU MAROC

C'est Jean Orcel, un éminent minéralogiste du Muséum national d'histoire naturelle et principal consultant du CEA sur l'uranium, qui fut à l'origine de la décision française d'envoyer des prospecteurs au Maroc. Orcel connaissait bien le pays. En septembre 1945, il avait déposé à l'Académie des sciences un pli cacheté dans lequel il rapportait avoir découvert «un minéral jaune verdâtre, évoquant immédiatement l'idée d'un sel possible d'uranium» dans un lieu non spécifié du Maroc. Il n'en fallait pas plus pour lancer le CEA, tout juste créé, sur la piste de l'uranium marocain.

Mais une spécificité administrative allait entraver cette entreprise. Le traité de Fez de 1912 avait fait du pays un protectorat que la France traitait comme une colonie. Toutefois, techniquement, le sultan du Maroc dirigeait un État souverain. Cette semi-autonomie, que Mohammed V cultivait avec soin depuis la Seconde Guerre mondiale, suffisait à empêcher le CEA de s'arroger automatiquement le droit sur l'uranium marocain, comme dans les colonies françaises. Dans le protectorat marocain, l'uranium tombait dans la catégorie des métaux communs. Sur le plan juridique, la ressource la plus stratégique au monde relevait donc du commerce des biens ordinaires. En outre, le CEA était à court de financement : au cours des années 1940, il ne put envoyer qu'un seul géologue explorer le sous-sol marocain.

L'incapacité du CEA à exploiter la piste marocaine devint patente fin 1948, lorsque la compagnie minière de Bou Azzer, aidée des services miniers du protectorat, détecta des traces d'uranium dans une mine de cobalt située dans la chaîne de l'Anti-Atlas (*voir la carte page ci-contre*). Peu de temps après, des lentilles de pechblende furent trouvées dans la mine de molybdène d'Azegour, au sud-ouest de Marrakech. Le CEA envoya alors des renforts, espérant réunir assez d'agents pour explorer le pays entier.

Les États-Unis apprirent la découverte de Bou Azzer grâce à un géologue membre de l'Administration de la coopération économique – le bras administratif du plan Marshall. Discrètement, l'AEC envoya l'un de ses hommes à la pêche aux informations : Frank McQuiston Jr, un expert en métaux alors directeur adjoint

Les États-Unis étaient prêts à contrer les ambitions d'un pays ami comme la France